

Troisième phase de la réhabilitation de l'avenue des Sciences entre l'avenue de la Cité Forestière et l'avenue Chappe

Mars 2023



Chère Madame, Cher Monsieur,

Les deux premières phases de la réhabilitation de l'avenue des Sciences entre le rond-point des Sciences et l'avenue de la Cité Forestière sont désormais terminées.

Comme je m'y suis engagé, **la Ville continue de réaliser progressivement les interventions permettant d'améliorer votre cadre de vie, de mieux entretenir et sécuriser nos axes routiers.**

C'est pourquoi, les travaux de la troisième phase, entre l'avenue de la Cité Forestière et l'avenue Chappe, commenceront au cours du mois d'avril. Après l'enfouissement des réseaux aériens achevé en janvier dernier, la réhabilitation de ce tronçon sera identique à ce qui a déjà été réalisé sur l'avenue des Sciences.

Les travaux consisteront en la réfection complète de la chaussée et des trottoirs. Ces derniers seront aménagés de chaque côté pour assurer un meilleur accès aux personnes à mobilité réduite. Afin de réduire la vitesse de circulation des véhicules et de sécuriser davantage les traversées piétonnes, dans cette voie classée en « Zone 30 », il est prévu d'installer un plateau surélevé doté d'un mini-giratoire franchissable au niveau de l'intersection de l'avenue des Sciences et de l'avenue de la Cité Forestière et de réduire la largeur de la chaussée, de 7 à 6 mètres. Cela permettra de **sécuriser aussi les déplacements à vélo, avec la pose de pictogrammes au sol.** Enfin, seront installés de nouveaux potelets et de nouvelles barrières, conformes à la charte du mobilier urbain de la ville et cela comme pour les tronçons de l'avenue déjà réaménagés ainsi que des candélabres dotés de LED à faible consommation électrique. De nouveaux arbustes seront également plantés le long de ce troisième tronçon.

Les aménagements réalisés dans le cadre de cette troisième et avant-dernière phase permettront d'embellir cet axe et de sécuriser davantage la circulation des piétons et des véhicules.

Espérant que ces futurs aménagements répondront à vos attentes et restant à votre entière disposition, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

Fidèlement

Brice Rabaste,
Votre Maire



LE PROJET DE RÉHABILITATION DE L'AVENUE DES SCIENCES

SÉCURISER LA CIRCULATION

Afin de réduire la vitesse de circulation des véhicules et de sécuriser davantage les traversées piétonnes, la largeur de la chaussée est rétrécie et plusieurs plateaux surélevés dotés de mini giratoires franchissables au niveau des intersections sont installés.



EMBELLIR VOTRE QUARTIER

Le cadre de vie de votre quartier est amélioré avec la mise en place d'un nouveau mobilier urbain et l'installation de candélabres dotés de LED à faible consommation énergétique qui permettront aussi de réduire considérablement la facture électrique de la commune.



RÉNOVER LES RÉSEAUX

Les réseaux aériens composés de fils électriques et de télécommunications sont enterrés. Cette opération présente plusieurs avantages dont, le plus essentiel, celui de la sécurité des riverains (plus de risques de chute, de courts-circuits ou d'incidents notamment lors de l'élagage des arbres).



Durant les travaux, nous vous informons que :

- le stationnement pourra être inaccessible à l'avancement des travaux
- la circulation pourra être déviée à l'avancement des travaux



Quatrième et dernière phase de l'avenue Monge à la limite communale avec la Ville de Montfermeil :

Les travaux de requalification sont programmés en 2024, après l'enfouissement des réseaux prévus à la fin de cette année.

Nous vous remercions pour votre compréhension.
Info travaux : 01 64 72 85 85

WWW.CHELLES.FR

